

La modalisation

1) Définition

La modalisation est liée au **processus d'énonciation** : ce sont les **différents moyens par lesquels le sujet exprime son attitude, son opinion vis-à-vis de son destinataire et de son énoncé.**

La modalisation peut porter sur **l'énoncé** (le contenu) ou **l'énonciation** (la manière de parler).

2) Modalités d'énonciation

Elles manifestent **l'attitude du locuteur** par rapport au destinataire. Elles se traduisent par des **choix de types de phrases**, selon que le sujet veut **affirmer** quelque chose, **interroger** ou **donner un ordre**.

- Si l'acte de langage est direct, on emploie **un type de phrase pour l'action à laquelle il est associé**. Par exemple, on utilisera une phrase interrogative pour poser une question.

- Si l'acte de langage est indirect, **le type de phrase peut-être employé pour accomplir un acte différent de celui auquel il est associé par convention** :

Une phrase **déclarative** peut exprimer un **ordre** : *J'ai soif.* (= Apporte-moi à boire).

Une phrase **déclarative** peut exprimer une **question** : *J'ai besoin de 2 €.* (= Peux-tu me prêter 2 € ?)

Une phrase **interrogative** peut exprimer une **affirmation déguisée** : *L'effort n'est-il pas toujours récompensé ?*

Une phrase **interrogative** peut exprimer une **demande polie** : *Pourriez-vous me prêter votre voiture ?*

Une phrase **exclamative** peut exprimer un **ordre** : *Tu vas tomber !* (= Descends de cette marche)

3) Modalités d'énoncé

Elles traduisent **le point de vue du sujet de l'énonciation vis-à-vis de ce qu'il énonce**. Ce sont les **marques de la subjectivité**. Pour les trouver, il faut se demander ce que serait l'énoncé le plus neutre possible.

- Cette subjectivité peut s'exercer sur le **plan affectif**, lorsque le sujet de l'énonciation exprime un **sentiment**.

Ex : Douce France, cher pays de mon enfance.

- Cette subjectivité peut s'exercer sur le **plan évaluatif**, lorsque le sujet de l'énonciation exprime un **commentaire ou un jugement** par rapport aux **valeurs** (= axiologique) comme le bien/le mal, le beau/le laid, ou aux **savoirs** (= épistémique) pour considérer leur degré de vérité, de fausseté, de certitude...

Ex : C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sorti en quelque manière du néant... / On dirait qu'il va pleuvoir.

4) L'expression de la modalisation

- Beaucoup de mots ont une **valeur sémantique affective ou évaluative** : les **noms**, qui permettent de jouer sur le **niveau de langue** (voiture, auto, bagnole, ferraille...) les **adjectifs qui ont un fort contenu affectif ou évaluatif** (drôle, effrayant, douteux...), les **verbes exprimant un sentiment**, une **opinion**, une **perception** (haïr, adorer, sembler, espérer...), les **auxiliaires modaux pouvoir** (idée de possibilité) et **devoir** (obligation), les **adverbes** (certainement, peut-être...), les **interjections**.

- Par ailleurs, certains temps comme le **futur ou le conditionnel ont plusieurs valeurs modales**. Lorsque l'énonciateur a le choix d'utiliser plusieurs formes verbales et qu'il en choisit une à dessein, la modalisation s'exprime alors pleinement.

Ex : Il admet qu'elle est venue (c'est objectif). Il admet qu'elle soit venue (on sent une réticence à le croire).

- On notera qu'à l'oral, **l'intonation** exprime l'attitude. À l'écrit, la **ponctuation** et la **typographie** jouent ce rôle.